

ATTENTION : Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte

Date de réception école : / /

Nom et Prénom de l'enfant :

Date et lieu de naissance :

Nom et prénom du père :

Nom et prénom de la mère :

Adresse :

Tél :/...../...../...../.....

Portable :/...../...../...../.....

E-mail :

Profession du père et/ou de la mère:

Classe et établissement fréquenté par l'enfant :

Problème de santé à signaler :

Personnes autorisées à reprendre l'enfant

Nom/Prénom	Lien de parenté/nourrice	Téléphone

AUTORISATION PARENTALE :

Je soussignéautorise mon enfant

à participer aux activités se déroulant dans le cadre des cours, à l'extérieur de l'établissement.

Je déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche.

Calais, le

Signature de l'autorité parentale

DISCIPLINES	ENSEIGNANTS		JOUR	HORAIRES
4-5 ans : Atelier Musiplastik	Raphaëlle Tirmarche Grégory Grincourt Céline Pottiez	<input type="checkbox"/>	Jeudi	16 h 30 à 17 h 30
4-5 ans : L'atelier des tout-petits	Frédéric Dewaele	<input type="checkbox"/>	Mercredi	15 h 30 à 16 h 30
5-6 ans : Atelier d'accueil et de découverte L'art dans tous ses états	Frédéric Fleury	<input type="checkbox"/>	Mardi	17 h 00 à 18 h 00
	Frédéric Dewaele	<input type="checkbox"/>	Mardi	17 h 15 à 18 h 15
	Grégory Grincourt	<input type="checkbox"/>	Mardi	18 h 00 à 19 h 15
	Martin Singer	<input type="checkbox"/>	Mercredi	15 h 30 à 16 h 45
	Raphaëlle Tirmarche	<input type="checkbox"/>	Mercredi	15 h 30 à 16 h 45
	Frédéric Dewaele	<input type="checkbox"/>	Mercredi	16 h 45 à 17 h 45
	Frédéric Dewaele	<input type="checkbox"/>	Vendredi	18 h 15 à 19 h 15
7-8 ans : Atelier d'expressions plastiques	Grégory Grincourt	<input type="checkbox"/>	Vendredi	18 h 00 à 19 h 15
	Raphaëlle Tirmarche	<input type="checkbox"/>	Mardi	16 h 45 à 18 h 00
	Grégory Grincourt	<input type="checkbox"/>	Mardi	16 h 45 à 18 h 00
	Audrey Dewet	<input type="checkbox"/>	Mardi	17 h 00 à 18 h 15
	Raphaëlle Tirmarche	<input type="checkbox"/>	Mercredi	10 h 45 à 12 h 00
	Frédéric Fleury	<input type="checkbox"/>	Mercredi	14 h 00 à 15 h 15
	Audrey Dewet	<input type="checkbox"/>	Mercredi	13 h 45 à 15 h 00
	Grégory Grincourt	<input type="checkbox"/>	Jeudi	18 h 00 à 19 h 15
Raphaëlle Tirmarche	<input type="checkbox"/>	Jeudi	18 h 00 à 19 h 15	
9-10 ans : Atelier créativité et arts plastiques La découverte des techniques	Audrey Dewet Frédéric Dewaele	<input type="checkbox"/>	Mercredi	10 h 30 à 12 h 00
	Martin Singer Frédéric Fleury Raphaëlle Tirmarche	<input type="checkbox"/>	Mercredi	17 h 00 à 18 h 30
11-12 ans : Atelier créativité et arts plastiques Autonomie et imagination	Groupe 1 : Raphaëlle Tirmarche François Descamps Frédéric Dewaele Martin Singer	<input type="checkbox"/>	Mercredi	13 h 45 à 15 h 15
	Groupe 2 : Francis Beauchart Grégory Grincourt Xavier Hennicaux			
13 ans : Atelier Arts visuels	Francis Beauchart Grégory Grincourt	<input type="checkbox"/>	Mercredi	15 h 30 à 17 h 00
12-16 ans : Atelier Textile contemporain	Audrey Dewet	<input type="checkbox"/>	Mercredi	15 h 00 à 17 h 30
13 ans : Découverte des techniques : Bande dessinée	Frédéric Fleury	<input type="checkbox"/>	Mercredi	15 h 30 à 17 h 00
13-16 ans : Atelier Dessin - Modèle vivant	Xavier Hennicaux	<input type="checkbox"/>	Mercredi	15 h 30 à 17 h 00
13-15 ans : Atelier Sculpture - Volume - Céramique	Thierry Rat	<input type="checkbox"/>	Mercredi	14 h 00 à 16 h 00
14-16 ans : Atelier initiation à l'animation	Francis Beauchart Grégory Grincourt	<input type="checkbox"/>	Mercredi	17 h 30 à 19 h 00
14-18 ans : Atelier Bande dessinée	Frédéric Fleury	<input type="checkbox"/>	Jeudi	18 h 00 à 20 h 00
14-18 ans : Atelier Graphisme et illustration	Frédéric Fleury	<input type="checkbox"/>	Lundi	18 h 30 à 20 h 30
15-18 ans : Atelier "multi-techniques" - Prép'Art	Frédéric Fleury	<input type="checkbox"/>	Mardi	18 h 00 à 20 h 00

Tarifs et droits d'inscription trimestriels

Résidents Grand Calais : 32,30 € / Résidents extérieurs : 80,30 €

ATTENTION : tout trimestre entamé est dû

Les droits d'inscription des élèves Calaisiens sont pris en charge par la Ville de Calais.
Pour les autres communes, se rapprocher des services municipaux concernés.

Renseignements pratiques :

Pièces à fournir :

- Fiche d'inscription dûment remplie
- Taxe d'habitation 2016 (seul document valable)
- Justificatif de domicile (facture EDF, tel....)
- 2 photos d'identité (1 seule si réinscription)
- 3 timbres

Les tarifs sont révisables chaque année par le Conseil Communautaire de Grand Calais.

Chaque trimestre entamé est dû. Le fait de s'inscrire entraîne automatiquement le paiement du 1^{er} trimestre.

Attention : pour que votre inscription soit effective, votre dossier doit être déposé au secrétariat.
Aucune inscription ne sera prise par téléphone.

DROIT A L'IMAGE

DOCUMENT A REMPLIR IMPERATIVEMENT

Je soussigné(e)

Responsable légal de

Demeurant

Code postal : Ville :

déclare céder à titre gracieux à l'école d'art du Calais, Le Concept, pour une durée de 10 années, le droit d'utiliser et de communiquer au public l'image

de mon fils/ma fille / de moi-même
fixée sur les photographies réalisées à l'occasion des activités de cette Ecole.

Je cède ce droit pour les supports suivants :

- Utilisation pour la communication de l'école d'art du Calais, Le Concept (site internet, journal, etc.) ;
- Utilisation par la collectivité (Grand Calais Terres et Mers) dans le cadre de ses activités et de sa communication (panneaux d'exposition, stands, plaquettes, site internet, journal, etc.) ;
- Utilisation par la presse dans le cadre de reportages photos ou reportages vidéos éventuels (la collectivité Grand Calais Terres et Mers ne peut pas être tenue pour responsable des photos/vidéos prises par les différents médias);

Cette autorisation d'exploitation de l'image est consentie sans aucune contrepartie financière ou matérielle.

L'école d'art du Calais ou Grand Calais Terres et Mers ne pourront en aucun cas dénaturer ou détourner de leur contexte les images, par un montage ou par tout autre procédé. La légende de ces images ne pourra pas porter atteinte à la vie privée, à la dignité ou à la réputation de la personne.

Les images ne seront ni communiquées à d'autres personnes, en dehors de l'activité normale de l'école d'art du Calais ou de la collectivité Grand Calais Terres et Mers, ni vendues.

Refuse toute utilisation d'images de mon fils/ma fille/de moi-même

En cas de refus de cession des droits d'utilisation et de communication, les photographies sur lesquelles l'élève pourrait être identifié ne seraient utilisées qu'en le rendant impossible à identifier (gommage des traits du visage par un logiciel de retouche d'images).

Fait à le

Signature (**obligatoire des deux parents** ou responsables légaux pour les mineurs), précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé ».